



REGLEMENT INTERIEUR

DU STAGE TONIC

PREAMBULE

Ce règlement est établi pour accueillir au mieux les enfants au séjour de vacances, le stage tonic, et garantir un meilleur fonctionnement, entre les différents acteurs (enfants, animateurs, directeurs, partenaires). Vous y trouverez le détail du fonctionnement.

FONCTIONNEMENT

- Le stage tonic est organisé au mois de juillet. Un enfant peut s'inscrire pour une ou plusieurs semaines.
- L'arrivée des enfants pour la semaine est le dimanche 17h. Leur départ est le vendredi à 17h.

CONTACTS

- Adresse de la structure : Ile de loisirs de Buthiers – 73 rue des roches 77760 BUTHIERS
- Gestionnaire : SMEAG de l'île de loisirs de Buthiers
- Accueil générale/bureaux : 01 64 24 2 87
- Mail général (facturation) : contact@buthiers.iledeloisirs.fr
- Directeur du stage tonic : Sébastien PERRUCHET s.perruchet@buthiers.iledeloisirs.fr

CONDITIONS D'ADMISSION

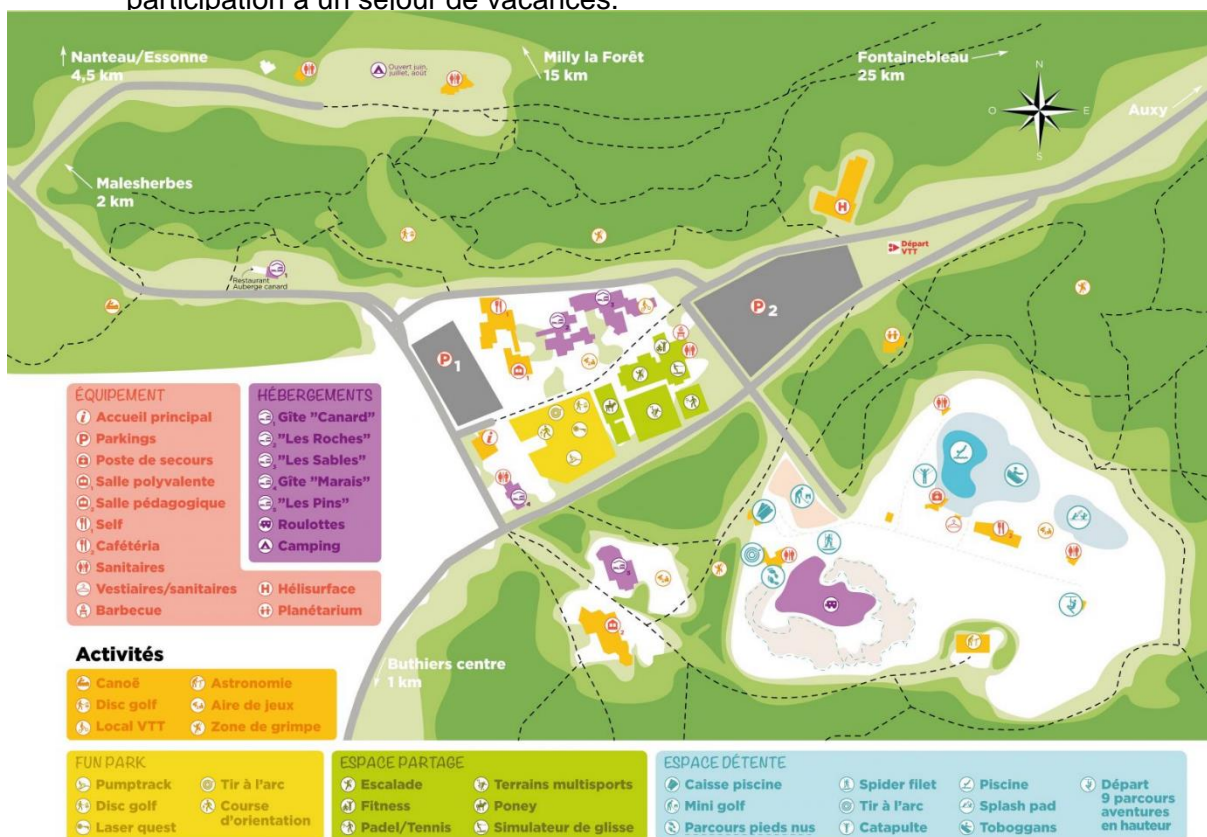
Une inscription préalable est obligatoire avant le séjour. Elle doit être validée par la direction.

- Sans justificatif valable, une annulation ou absence peut faire l'objet d'une facturation.
- L'acquittement des factures précédentes est obligatoire.
- L'enfant doit être accompagné d'un responsable légal jusqu'à la prise en charge par l'équipe d'animation. Toute personne majeure accompagnant l'enfant ou venant le chercher doit être mentionnée sur la fiche d'inscription.
- Toute sortie ou accueil en dehors des créneaux établis doit faire l'objet d'une demande écrite, datée et signée par le responsable légal de l'enfant.
- Pour l'accueil d'un enfant en situation d'handicap ou présentant un souci de santé (suivi médical régulier, prise de médicament, ...), nécessitant une organisation particulière, une réunion avec les parents (responsables légaux) et l'équipe de direction du stage tonic doit être organisée afin d'étudier la faisabilité de cet accueil.

DOCUMENTS A FOURNIR

- Justificatif de domicile de moins de 6 mois.
- Attestation d'assurance : responsabilité civile et extrascolaire.
- Fiche d'inscription remplie et signée + l'acceptation du présent règlement en cochant la case prévue à cet effet sur la fiche d'inscription.
- Photocopie des vaccins à jour.

- Certificat médical de non contre-indication à la pratique d'activités physiques et à la participation à un séjour de vacances.



	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant et +
1 semaine	390€	360€
2 semaines hors weekend	750€	670€

TARIFICATION

- Versement d'un acompte de 110€ pour valider la réservation. En 2021, en raison de l'incertitude sur la tenue du séjour, l'acompte sera demandé ultérieurement.
- Paiements par chèque, espèce, chèques vacances acceptés, sous enveloppe. Notifier le n° de facture et l'identité de l'enfant.
- Paiement en CB uniquement à l'accueil général, ouvert de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.
- Paiement par virement : RIB/IBAN indiqué en bas de la facture. Notifier le n° de facture et l'identité de l'enfant.
- Le solde du séjour devra être obligatoirement réglé au plus tard le jour de l'accueil de votre enfant.

ENCADREMENT

L'équipe du stage tonic est constituée d'un directeur, d'animateurs. Concernant les activités spécifiques (acrobranche, sports codifiés, ...) l'éducateur sera obligatoirement qualifié pour celles-ci.

HEBERGEMENT/CHAMBRES

Les enfants sont accueillis dans l'hébergement « Les Pins ». L'établissement dispose de deux ailes, qui permet de séparer les filles des garçons. Les chambres ont environ 5/6 lits chacune avec leur propre salle de bain (wc dans le couloir de l'aile). Les enfants sont répartis par âge et par affinité. Nous faisons au mieux pour satisfaire les demandes de copains/copains/famille. Nous restons attentifs au fait que les chambres sont des lieux de repos, et que seules les activités calmes sont pratiquées. L'idée est de permettre à chacun de se reposer, se retrouver seul au moment où il le souhaite dans la journée, sans être dérangé par l'ambiance sonore voisine.

ACTIVITES

Liste non exhaustive des activités pratiquées au stage tonic : parcours aventure, parcours pieds nus, mini-golf, vélos funs, escalade, activités manuelles, activités traditionnelles, jeux de société, simulateur de glisse, piscine (juillet/août uniquement), ...

Le vendredi après-midi est réservé aux grandes animations avec tous les enfants : carnaval, kermesse, spectacle, chasse au trésor, olympiades, ...

Les enfants auront parfois le choix de faire une activité parmi une liste proposée. A d'autres moments, il s'agira d'une activité unique au groupe. Nous proposons les activités à l'avance lorsque l'effectif est important. Elles sont planifiées en fonction des âges, du moment de la journée, de la météo, ...

Le planning de la semaine est disponible dès le dimanche soir à l'arrivée des enfants et sur le site internet : www.buthiers.iledeloisirs.fr dans l'onglet Clubs/Centre puis Colonie Stage TONIC.

SEMAINE TYPE

	Dimanche	Lundi à jeudi	Vendredi
7h30 – 8h		Réveil échelonné	Réveil échelonné
8h – 9h		Petit déjeuner échelonné	Petit déjeuner échelonné
9h – 10h		Activités	Vie quotidienne + valises, inventaires
10h – 12h		Activités	Activités
12h – 13h		Déjeuner	Déjeuner
13h – 14h30		Vie quotidienne + Activités calmes	Vie quotidienne + Activités calmes
14h30- 16h30		Activités	Activités
16h30 – 17h		Goûter	Goûter
17h – 18h	Accueil des familles	Piscine	Accueil des familles
18h – 18h30	Accueil des familles	Vie quotidienne – Activités libres	
18h30 – 19h	Installation dans les chambres	Vie quotidienne – Activités libres	
19h – 20h	Dîner	Dîner	
20h – 20h30	Vie quotidienne – Activités libres	Vie quotidienne – Activités libres	
20h30 – 21h30	Veillée	Veillée	
21h30 – 22h30	Veillée + coucher échelonné	Veillée + coucher échelonné	
22h30 – 7h30	Bonne nuit	Bonne nuit	

TENUE VESTIMENTAIRE

Durant la semaine, les enfants pratiqueront des activités ludiques, sportives nécessitant une tenue adéquate. Il est conseillé de NOTER les affaires (veste, casquette, doudou, gants ...).

- Pour le parcours aventure : chaussures FERMEES obligatoires.
- Pour la piscine : serviette, MAILLOT DE BAIN obligatoire (short interdit).
- Pour le simulateur de glisse : serviette, maillot de bain.
- Pour les beaux jours : casquette, chapeau, crème solaire, gourde.
- En cas de « mauvais temps » : k-way, tenue de rechange.
- La literie est fournie par l'île de loisirs.
- Trousseau non exhaustif : Linge de corps, trousse de toilette (savon, dentifrice, brosse à dent, ...) pull, t-shirt, k-way, short, pantalon, chaussons, ...

EFFETS PERSONNELS

- En dehors des affaires cités précédemment, une demande préalable doit être effectuée pour apporter un quelconque article ou denrée alimentaire au stage tonic.
- L'apport des jeux électroniques, enceinte, lecteurs de musique au stage tonic n'est pas conseillé, ils font l'objet d'une utilisation restreinte dictée par l'équipe d'animation.
- Le téléphone portable est toléré dans le cas d'une utilisation restreinte, du cadre familial, aux moments définis par les animateurs (En général : de 13h30 à 14h ; de 18h à 19h ; de 20h à 20h30).
- Le port de bijoux et/ou d'objet de valeur est fortement déconseillé.
- Sur le site, il y a différents points de ventes (souvenirs, glaces, bonbons, ...). Si de l'argent est prévu pour des achats, il est conseillé de le confier aux animateurs. Ils se chargeront de le garder, de récupérer les tickets de caisses et de restituer le reste en fin de séjour.

L'île de loisirs de Buthiers décline toute responsabilité en cas d'incident résultant d'une méconnaissance de ces présentes dispositions. Tout vêtement ou objet oublié et non réclamé à la fin du séjour sera donné à une œuvre/association caritative en fin d'année civile.

SANTE ET PREMIERS SECOURS

Les enfants malades ne sont pas acceptés au stage tonic.

- Lorsqu'un enfant présente des symptômes (fièvre, mal de tête, douleurs anormales, ...) il est mis au repos, isolé du groupe et la famille est prévenue, pour venir le chercher si la situation perdure.
- En cas d'accident bénin, l'enfant est pris en charge et soigné par un membre du personnel, qualifié. La famille est mise au courant, les gestes de premiers secours sont notifiés dans le cahier des soins.
- En cas d'accident, le personnel qualifié prend en charge l'enfant. Prodiges les gestes de premiers secours et alerte les pompiers ou SAMU selon la situation. La famille est alors prévenue et est tenue informée de la suite des événements. Si un responsable légal de l'enfant ne peut venir sur place avant le transport à l'hôpital, c'est un animateur qui accompagne l'enfant et fait le lien avec la famille.
- Les médicaments : l'équipe d'animation n'est autorisée à administrer un médicament, seulement dans le cas d'un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) et prévoyant l'obligation d'une médication en journée.

COMMUNICATION

Durant son séjour, votre enfant aura des moments pour vous appeler, avec son propre téléphone comme indiqué dans le paragraphe « Effets personnels ». Dans le cas où il n'en a pas, vous pouvez le joindre au :

- Ligne directe des hébergements : 01 64 24 18 23.

Par mail, vous pouvez lui transmettre un message via ca.buthiers2024@gmail.com ou s.perruchet@buthiers.iledeloisirs.fr

VIE COLLECTIVE

Le stage tonic est un séjour accueillant dans lequel chacun doit respecter les règles de vivre-ensemble. Nous sommes tous concernés par le respect des autres, du matériel et de l'environnement. Tout incident, détérioration, conflit, fera l'objet d'une réflexion sur la sanction à apporter. Elle peut aller de l'avertissement verbal à l'exclusion temporaire voire définitive du centre aéré. Le remplacement et/ou la réparation d'un quelconque matériel, pourra faire l'objet d'une facturation pour la personne responsable.

Le stage tonic de l'île de loisirs Buthiers accueille depuis de nombreuses années les enfants dans un esprit où l'animation et l'éducation ne font qu'un. L'équipe d'animation et de direction reste ouverte aux retours, positifs comme négatifs, des enfants, parents, partenaires du stage tonic dans le but d'améliorer chaque jour notre quotidien.

EXECUTION ET MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Le présent règlement intérieur est disponible à la lecture sur le site internet de l'île de loisirs de Buthiers, en PDF par envoi de mail sur demande.

Les parents, responsables légaux de l'enfant, sont chargés de le lire et de l'expliquer à leur enfant.

En cas de modification majeure, ce règlement est envoyé par mail à l'ensemble des inscrits.

L'équipe d'animation
Île de loisirs de Buthiers

Sébastien PERRUCHET
Adjoint du stage tonic

Satyne NIVAULT
Directrice du stage tonic